Pour aller plus loin…

Le centre valaisan de perfectionnement continue (CVPC) est le partenaire privilégié des entreprises valaisannes et de leurs employés depuis plus de 40 ans !

Avec plus de 70 formations en catalogue, le CVPC propose de multiples débouchés dans les domaines de la gestion, de la direction et de la vente. Du certificat d'assistant/e en gestion du personnel au brevet fédéral en management et leadership, en passant par un séminaire sur le droit du travail, l'offre s'adapte à tous et tout parcours de vie.

L'UVAM et le CVPC ont en commun le souhait de contribuer au développement économique des entreprises et, en tant que partenaires, nous cherchons à créer des synergies notamment dans les actions de formations pour la pérennité des entreprises implantées en Valais. Les formations se veulent flexibles, modulaires, adaptées aux besoins réels du marché, et ceci avec l'avantage de la proximité.

Un coup d'œil sur son site permet de mesurer l'importance de cette offre et de se rendre compte des débouchés possibles de ces formations. Nombre de valaisans ont déjà obtenus des qualifications utiles à leur développement non seulement professionnel, mais aussi personnel par le biais du CVPC, de ses cours et aussi des contacts créés lors de ces derniers avec des personnes toutes actives dans le milieu économique valaisan. Une réelle opportunité de création de liens ô combien importants dans notre société actuelle.

Se former sa vie durant est devenu indispensable pour assurer son poste de travail.

Depuis le début de l'année, le CVPC se veut encore plus orienté vers sa clientèle en proposant un conseil-suivi pour les personnes en formation sous la forme d'un accompagnement individuel aidant à définir les besoins en fonction des compétences et des formations existantes. Un suivi sur la base d'un coaching personnel et adapté est également disponible sur simple demande.

Enfin, le CVPC est aussi très actif dans la formation en entreprise avec les avantages de former le personnel en tenant compte de la philosophie de l'employeur, de limiter les coûts de formation, de développer les compétences collectives et la résolution des problématiques de l'entreprise.

Sur un simple appel, le CVPC analyse avec vous votre projet et en définit tous les aspects de l'organisation et du planning, identifie le consultant le plus adapté aux spécificités de votre entreprise et des collaborateurs à former, accompagne vos démarches et garantit la qualité pour obtenir le meilleur retour sur investissement.

Se former sa vie durant est devenu indispensable pour assurer son poste de travail.

www.cvpc.ch

Une salle de cours du CVPC lors d'une soirée de formation au brevet fédéral d'assistant/e de direction.

«Je pilote ma PME»

Ludovic Besse, fondateur et directeur de Gentianes TéléAlarme Sàrl, répond à nos questions sur la formation en gestion de PME.

Ludovic Besse, pourquoi avoir effectué la formation «Je pilote ma PME» ?

J'ai créé mon entreprise en juin 2010 et aussitôt réalisé qu'il y avait un écart entre la théorie et la pratique. Il me manquait des outils, notamment sur les bases du management et de la gestion d'entreprise.

Pourquoi avoir choisi de se former au CVPC ?

Je me suis renseigné sur internet et parlé avec des amis ayant déjà suivi des formations auprès du CVPC. Ceux-ci m'ont immédiatement encouragé à y suivre une formation.

Quels sont les prérequis pour accéder à cette formation ?

Il n'y en a aucun, c'est l'un des avantages de cette formation. Son but est de donner des outils pratiques et directement applicables aux personnes désirant créer leur entreprise. J'utilise d'ailleurs encore maintenant, avec le recul, certains des documents de cours afin de reprendre quelques idées lorsque j'ai des projets à gérer.

Quels sont les points forts de cette formation ?

Les intervenants sont tous des praticiens formateurs et des «têtes d'affiche» dans leur domaine. Leurs conseils m'ont été bénéfiques. Les échanges lors des soirées à thèmes de la formation étaient très constructifs et les réponses adaptées à la situation de chacun. Je suis ressorti de cette formation grandi, équipé et ouvert, ce qui m'a permis de développer mon entreprise au mieux. De plus, cette formation j'ai pu me créer un réseau avec d'autres dirigeants et, de ce fait, me conforter dans ma situation actuelle.

Recommanderiez-vous cette formation ?

Indubitablement ! Au début, le prix de la formation me paraissait lourd pour une personne débutant avec son entreprise, mais le retour sur investissement est plus qu'intéressant. Je suis en ce moment une autre formation au sein du CVPC afin d'obtenir un brevet fédéral de cadre en leadership et management car je désire capitaliser sur cee premier enseignement qui m'a donné l'envie de d'aller plus loin.

La prochaine formation «Je pilote ma PME» est planifiée du 29 septembre au 30 novembre 2011. Elle est composée de 9 soirées ayant chacune un thème bien spécifique (introduction, marketing, vente, management, droit du travail, gestion d'équipe, gestion du personnel, assurances sociales, finances). Vous pouvez la voir en ligne : www.cvpc.ch/pme

CVPC – Centre valaisan
de percectionnement continu
Chemin St-Hubert 2
CP 259 - 1951 Sion
Tél. 027 346 59 79
e-mail: mail@cvpc.ch

LE CVPC EN BREF

- un statut d'association sans but lucratif
- des coûts compressés
- une reconnaissance du canton
- un centre certifié Eduqua
- des pratiques directement applicables à la place de travail
- des praticiens formateurs tous spécialistes dans leur domaine
- + de 70 formations à disposition
- + de 300 élèves en 2010
- + de 800 membres de soutien